



Le 06 novembre 2023

Objet : proposition d'**adhésion** à l'Office de Tourisme pour la saison **2024**

Madame, Monsieur,

Vous êtes un acteur de l'économie touristique vendômoise.

Devenez partenaire de l'Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois, profitez de notre expertise et soyez gagnant !

### **POURQUOI ADHÉRER À L'OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME-TERRITOIRES VENDÔMOIS ?**

Adhérer à votre Office de Tourisme = Bénéficiaire de nombreux avantages pour accroître votre visibilité et votre fréquentation

- intégrer un réseau de professionnels du tourisme
- être visible sur notre site web et sur nos réseaux sociaux
- démultiplier votre impact numérique en renforçant votre visibilité sur nos actions

### **VISIBILITÉ, PARTENARIATS, COMMERCIALISATION**

L'adhésion à l'office de tourisme vous permet d'être un acteur majeur de nos politiques de **communication** et de **commercialisation**

- bénéficier d'un accueil touristique toute l'année
- commercialiser et amplifier votre offre avec le service réceptif groupes, affaires, affinitaires
- être partenaire lors des opérations de communication
- mettre en avant vos dépliants à l'office de tourisme
- être référencé sur nos éditions (e-brochures)
- bénéficier d'une mise en avant dans les actions de promotion
- participer à notre assemblée générale comme membre

### **UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE AFFIRMÉE**

En tant qu'adhérent à l'office de tourisme, vous bénéficierez de **services numériques spécifiques**, d'**accompagnements web** et d'une **équipe professionnelle**

- newsletter mensuelle
- renforcer votre commercialisation sur le site de réservation en ligne
- renforcer votre nombre de vues sur nos portails
- augmenter votre visibilité par une politique des like, des partages sur l'ensemble des réseaux sociaux
- valoriser votre offre par des visuels immersifs et séduisants
- être accompagné dans le service d'un wifi sécurisé, dans la e-reputation, dans la production de contenus,...

## UNE APPROCHE PERSONNELLE DE L'ADHÉRENT

Devenir adhérent, c'est être **prestataire et partenaire** de l'Office de Tourisme. A ce titre, l'objectif est de créer une **relation individualisée avec chaque adhérent**.

- être informé en amont pour une meilleure organisation de vos activités
- bien comprendre votre demande et ajuster la façon d'y répondre au plus près de vos besoins particuliers
- conventionner pour respecter nos engagements et nos actions
- disposer des compétences d'une équipe professionnelle : Accueil, Commercialisation, Promotion, Communication, Numérique
- bénéficier de notre veille

Une **formule unique** vous est proposée : le **pack « adhérent 2024 »**, comprenant les services que vous utilisez le plus :

- une fiche de présentation sur notre site Internet de destination [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr) (avec aide à la création de votre première fiche VIT)
- le relais de vos informations sur nos réseaux sociaux – pour donner une visibilité supplémentaire à votre offre sur les présentoirs de nos deux bureaux d'accueil (Vendôme ouvert toute l'année et Montoire-sur-le Loir ouvert en saison)
- la mise à disposition de nos éditions grand public
- une invitation aux 2 journées professionnelles (eductours) organisées chaque année
- un envoi de la newsletter destinée aux professionnels
- la mise à disposition des visuels de notre photothèque pour la conception de vos documents promotionnels ou de votre site Internet

Et des **nouveautés en 2024**, comme :

- la carte « Pros » qui vous permettra de visiter gratuitement et de façon illimitée les sites vendômois participants
- une réduction de 10% sur certains produits de la Boutique « Vendôme Tourisme »

**Des options vous sont proposées** si vous souhaitez accroître votre visibilité (insertions publicitaires sur nos supports papier) ou bénéficier de certaines de nos actions (ateliers numériques par exemple).

Vous trouverez ci-joint le **bulletin d'adhésion** (à nous retourner avant le 22 novembre) avec la présentation des options qui vous sont proposées.

L'équipe de l'office de tourisme reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Thierry FLEURY  
Président de l'Office de Tourisme